

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles

Département Urbanisme Section Autorisations

Madame Vanessa Mosquera

Directrice

Boulevard Anspach, 6 B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 19/01/2023

N/Réf.: BXL22569_702_PU BRUXELLES. Boulevard Emile Bockstael 203 – 205.

Gest.: GM/BC (=partiellement dans la zone de protection de l'ancienne maison communale

V/Réf.: El5/2022 de Laeken / Inventaire)

Corr: Robert Céline PERMIS D'URBANISME: modifier la destination des 1er et 2éme étages de logement en équipement (cabinet dentaire), aménager un duplex aux

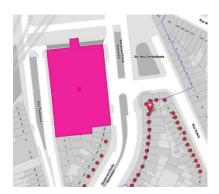
3ème et 4ème étages, construire un ascenseur et une lucarne en façade

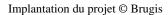
arrière.

Avis de la CRMS

Madame la Directrice,

En réponse à votre courrier du 23/12/2022, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 11/01/2023, concernant la demande sous rubrique.







Etat existant et projeté (© Streetview et plan joint à la demande)

Le placement de nouvelles fenêtres de toitures dans le versant avant de l'immeuble n'aura pas d'incidences patrimoniales négatives sur les vues vers et depuis le bien classé situé à proximité. La demande n'appelle pas de remarques d'ordre patrimonial. Les interventions en façade arrière se situent en dehors de la zone de protection.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.

AUTENNE C. FRISQUE Secrétaire Président

c.c.: tjacobs@urban.brussels; hlelievre@urban.brussels; mkreutz@urban.brussels; gvandebrouck@urban.brussels; pjelli @urban.brussels; dsourbi@urban.brussels; bannegarn@urban.brussels; celine.roberl@brucily.be; commissionconcertation. urbanisme@brucity.be; opp.patrimoine@brucity.be; crms@urban.brussels; urban_avis.advies@urban.brussels; urb.accueil @brucity.be; urb.pu-sv@brucity.be

